

## CONDITIONS GÉNÉRALES COLLISHOP PROFESSIONAL

### 1. DÉFINITIONS

Les principaux concepts des présentes conditions générales se définissent comme suit :

*ColliShop Professional* : le département Professional non-food de Éts Franz Colruyt S.A., Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, TVA-BE0400.378.485, RPM Bruxelles.

*Client* : toute(s) contrepartie(s) (potentielle(s)) de ColliShop Professional qui achète(nt) des Marchandises en sa/leur qualité d'entreprise, indépendant, école, institution publique ou association.

*Marchandises* : articles inclus dans l'offre ColliShop Professional.

*Offre(s)* : toute communication émanant de ColliShop Professional, par laquelle une ou plusieurs Marchandise(s) est/sont proposée(s) au Client, indépendamment du support ou du mode de communication utilisé pour ce faire.

### 2. GÉNÉRALITÉS

- a) Les présentes conditions générales sont seules applicables à toute relation juridique dans laquelle ColliShop Professional intervient en qualité de vendeur ou de fournisseur (potentiel) de Marchandises. Le Client renonce à l'application de ses propres conditions générales ou particulières d'achat, même si celles-ci stipulent qu'elles sont seules valables.
- b) Il ne peut être dérogé aux présentes conditions générales que par un accord écrit exprès passé entre ColliShop Professional et le Client. Dans ce cas, les conditions générales de ColliShop Professional demeurent applicables au moins à titre complémentaire.
- c) ColliShop Professional est en tout temps autorisée à modifier ou compléter les présentes conditions générales. Toute commande ultérieure à la modification implique l'acceptation implicite et inconditionnelle par le Client des conditions modifiées.
- d) ColliShop Professional ne s'adresse qu'aux clients professionnels et se réserve le droit de réclamer au Client les documents nécessaires pour vérification. Le Client est seul responsable des informations fournies par lui et remboursera intégralement tous les coûts résultant pour ColliShop Professional de la livraison d'informations tardives, incorrectes ou incomplètes par le Client ou une tierce partie ayant accès au compte du Client.

1/6

### 3. OFFRES

- a) Les Offres sont sans engagement et n'impliquent aucune obligation dans le chef de ColliShop Professional. Sauf convention contraire écrite, les Offres sont valables 15 jours calendrier à compter de la date de leur émission.
- b) Toutes les Offres de ColliShop Professional sont établies sur la base des indications fournies par le Client. Toute modification qui y est apportée donne lieu à une révision de prix.

- c) Toutes les Offres sont réservées aux Clients établis en Belgique.
- d) En ce qui concerne l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ses Offres (et confirmations de commande), ColliShop Professional ne peut être tenue que par une obligation de moyens. ColliShop Professional ne peut en aucun cas être tenue responsable d'erreurs, d'erreurs matérielles, d'erreurs d'impression ou de fautes typographiques.
- e) Toute offre est valable dans la limite des stocks disponibles et peut à tout moment être adaptée ou retirée par ColliShop Professional. Les Offres ne sont pas automatiquement applicables aux nouvelles commandes.
- f) Sauf mention contraire explicite de la part de ColliShop Professional, les Marchandises proposées par ColliShop Professional ne conviennent pas à un usage professionnel. ColliShop Professional n'accepte dès lors aucune responsabilité en la matière. Les Marchandises sont exclusivement destinées à un usage normal par des consommateurs.

#### **4. NAISSANCE DU CONTRAT**

- a) Un contrat ne voit le jour, et ColliShop Professional n'est engagé, qu'au moment de l'envoi par ses soins d'une confirmation de commande écrite en ce sens ou du début de l'exécution de la commande.
- b) Pour être valable, la modification d'un contrat doit être convenue par écrit.
- c) ColliShop Professional a le droit – sans devoir en indiquer les raisons – de refuser les commandes en tout ou partie.
- d) En cas d'annulation de la commande par le Client – après naissance du contrat –, le Client sera redevable envers ColliShop Professional d'une indemnité égale à 20 % de la commande totale, avec un minimum de 200,- EUR, à majorer d'une indemnité pour les commandes/livraisons déjà effectuées.

2/6

#### **5. PRIX**

- a) En principe, les prix se rapportent uniquement aux Marchandises. Les coûts supplémentaires sont indiqués séparément.
- b) L'indication du prix correspond exclusivement à l'article, conformément à la description qui en est faite dans l'Offre. Les illustrations qui s'y rapportent sont purement décoratives et peuvent contenir des éléments ou articles qui ne sont pas inclus dans le prix.
- c) Toute majoration de prix résultant des fluctuations des taux de change, d'une modification des taxes, charges sociales et mesures légales, d'un réapprovisionnement ou tous autres frais qui étaient raisonnablement nécessaires, intervenant après le moment de l'Offre, mais avant la commande, est facturée au Client par ColliShop Professional.
- d) Sauf convention écrite contraire, les frais de transport, chargement et déchargement seront facturés séparément.

#### **6. LIVRAISON**

- a) Les délais de livraison renseignés ne sont pas contraignants. ColliShop Professional est à tout moment autorisée à modifier les délais de livraison ainsi qu'à effectuer des livraisons partielles et à facturer celles-ci séparément.

- b) Un retard de livraison ne pourra en aucun cas donner lieu de plein droit à une annulation de la commande et/ou à une résolution de ces conditions, ni au paiement de quelque indemnité que ce soit au Client.
- c) Si des livraisons successives ont été prévues, chaque livraison doit être considérée séparément comme un contrat distinct, de sorte que les événements se rapportant à une livraison n'aient aucune incidence sur une livraison suivante.
- d) Le Client est tenu de s'assurer, au moment de la réception des Marchandises, que celles-ci sont complètes et en bon état. Toute remarque ou tout vice apparent éventuel doit immédiatement être mentionné sur la note de livraison, à défaut de quoi ColliShop Professional peut considérer toute plainte comme irrecevable et les parties conviennent que la livraison était conforme et ne présentait aucun vice apparent. Des mentions telles que « sous réserve de contrôle », « sous réserve de déballage » ou autres ne seront pas admises.
- e) Si la livraison ne correspond pas aux informations figurant sur la facture – ou à défaut, sur la confirmation de la commande –, le Client doit en informer immédiatement ColliShop Professional par écrit, et ce au plus tard 24 heures après la livraison, sous peine de nullité.
- f) Les réclamations portant sur des vices cachés doivent être portées à la connaissance de ColliShop Professional par lettre recommandée dans les 5 jours calendrier suivant leur découverte, mais au plus tard dans les 30 jours calendrier suivant la livraison. Les défauts entachant une partie de la livraison n'autorisent pas le Client à refuser l'ensemble de la livraison.

## 7. PAIEMENT

- a) ColliShop Professional se réserve en tout temps le droit – sans devoir en indiquer les raisons – de réclamer un paiement préalable partiel ou intégral.
- b) Sauf disposition contraire ou disposition convenue expressément, les factures doivent être payées dans un délai de 30 jours calendrier suivant la date de facture. ColliShop Professional a le droit de facturer des livraisons partielles.
- c) Pour toute facture impayée, le Client sera redevable d'un intérêt de retard au taux de 1,5 % par mois du montant de la facture, de plein droit et sans mise en demeure préalable, en raison du simple dépassement du délai de paiement. Pour le calcul des intérêts, tout mois entamé sera considéré comme un mois complet. Un même intérêt sera appliqué sur les intérêts échus d'un an. De plus, toute facture impayée donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable à une indemnité administrative forfaitaire de 10 % du montant de la facture, avec un minimum de 125,- EUR, afin de couvrir les frais de recouvrement. De plus, le Client est tenu de rembourser à ColliShop Professional tous les frais, tant judiciaires qu'extrajudiciaires, consentis pour le recouvrement des montants en souffrance.
- d) Toute contestation d'une facture doit être communiquée à ColliShop Professional dans les 7 jours calendrier suivant la réception de la facture par courrier recommandé renseignant clairement les motifs. La facture est censée avoir été reçue dans les 2 jours suivant son envoi.
- e) À défaut de paiement d'une facture dans les délais, toutes les autres créances de ColliShop Professional sur le Client deviendront immédiatement exigibles.

- f) Les paiements effectués par le Client serviront toujours à acquitter en premier lieu tous les intérêts et frais dus, en deuxième lieu les factures exigibles les plus anciennes, même si le Client indique que le paiement porte sur une facture ultérieure.

## **8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

- a) Les articles livrés demeurent la propriété exclusive de ColliShop Professional jusqu'au paiement complet par le Client. Le risque de perte ou d'endommagement est toutefois cédé au Client ou à son préposé dès la livraison.
- b) Jusqu'au parfait paiement, le Client est tenu, s'il venait à être déclaré en faillite ou si une saisie venait à être opérée sur ses biens, d'en aviser immédiatement ColliShop Professional et de signaler en outre au curateur ou à l'huissier pratiquant la saisie qu'il s'agit de la propriété de ColliShop Professional.
- c) Le Client s'engage – si nécessaire au nom d'un tiers acheteur ou détenteur – à communiquer, à première demande de ColliShop Professional, où les Marchandises se trouvent, et à les restituer à ColliShop Professional à ses propres risques et frais. Pour autant que nécessaire, il est donné, par les présentes, mandat irrévocable à ColliShop Professional pour procéder à la récupération et pour accéder aux locaux nécessaires à cet effet.

## **9. RETOURS**

- a) Les Marchandises ne peuvent être retournées qu'aux risques du Client et après l'accord écrit de ColliShop Professional. Les Marchandises retournées doivent se trouver dans leur emballage original, non ouvert et intact, et être accompagnées de l'ensemble de leurs accessoires, de sorte qu'elles puissent être remises en vente.
- b) Le Client accepte que les Marchandises, qui sont retournées sans l'accord de ColliShop Professional, et qui ne sont pas récupérées par le Client dans les 15 jours calendrier suivant la mise en demeure de ColliShop Professional, puissent être renvoyées au Client par ColliShop Professional (à son entière discrétion), ou être détruites sans autre communication. Dans les deux cas, les frais qui s'y rapportent sont à la charge du Client.

## **10. GARANTIE**

- a) La présente disposition s'applique exclusivement aux personnes qui reçoivent des Marchandises en tant que consommateurs par l'intermédiaire de ColliShop Professional, dans le cadre d'une action mise sur pied par le Client en collaboration avec ColliShop Professional. Par « consommateur », il faut entendre toute personne physique qui, à des fins exclusivement non professionnelles, acquiert ou utilise des produits mis sur le marché.
- b) Sauf mention contraire, les Marchandises tombent sous le coup de l'application de la loi du 21 septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation. ColliShop Professional se réserve toutefois le droit d'échanger ou de réparer l'appareil à son gré, si la demande du consommateur est impossible ou déraisonnable. Des conditions de garantie particulières peuvent être applicables à certaines Marchandises, elles sont alors mentionnées

sur le ticket de garantie (le cas échéant). Aucune garantie légale n'est applicable aux chèques-cadeaux et aux coffrets-cadeaux.

- c) Tout vice doit être signalé par écrit dans les 2 mois qui suivent sa constatation. Passé ce délai, tout droit à une réparation ou à un remplacement est perdu. Le renvoi des Marchandises doit se faire dans le respect des dispositions de l'article 9 des présentes conditions générales.
- d) La garantie n'est jamais applicable aux vices, et aux conséquences qui en découlent, qui sont dus à l'usure normale, aux accidents, à la négligence, aux chutes, au non-respect des instructions d'utilisation, à un usage brutal, un montage erroné, une installation contraire au mode d'emploi, un mauvais entretien, une utilisation anormale ou incorrecte, une durée de vie moins importante des Marchandises, à des pièces d'usure, des adaptations ou modifications des Marchandises ou à une utilisation des Marchandises à des fins professionnelles.
- e) Les défauts qui se manifestent au-delà d'une période de 6 mois après la date de livraison sont réputés ne pas être des vices cachés, sauf si le consommateur apporte la preuve du contraire.

## **11. FORCE MAJEURE**

- a) Tous les cas possibles de force majeure, à savoir de manière générale toutes les circonstances sur lesquelles ColliShop Professional ne peut raisonnablement exercer un contrôle et qui empêchent, réduisent ou ralentissent l'exécution de la commande, ou qui entraîneraient un accroissement excessif des obligations de ColliShop Professional, dégagent ColliShop Professional de toute responsabilité quant à la non-exécution, l'exécution tardive ou déficiente de ses engagements, sans que ColliShop Professional ne soit tenue à quelque indemnisation que ce soit.
- b) En cas de force majeure, les obligations de ColliShop Professional sont suspendues. Si la situation de force majeure perdure plus de deux mois, les deux parties sont autorisées à résilier le contrat sans intervention judiciaire, sans être tenues à quelque indemnité que ce soit.
- c) Si, lors de l'apparition de la force majeure, ColliShop Professional a déjà satisfait en partie à ses obligations, elle est autorisée à facturer séparément la partie déjà livrée ou livrable, et le client est tenu d'acquitter cette facture comme s'il s'agissait d'un contrat distinct.

5/6

## **12. RESPONSABILITÉ**

- a) Les prestations auxquelles ColliShop Professional s'engage impliquent des obligations de moyen et ne peuvent jamais être considérées comme des obligations de résultat.
- b) ColliShop Professional dépend, pour ses activités, de la collaboration, des services et livraisons de tiers, sur lesquels elle a peu ou pas de prise. ColliShop Professional ne peut dès lors en aucune manière être tenue responsable des défauts et dysfonctionnements des biens et services provenant de tiers ou de la négligence, du défaut ou de la mauvaise prestation de ces tiers.
- c) ColliShop Professional ne peut être tenue responsable des dommages indirects, en ce compris les dommages consécutifs, les dommages incidents, le manque à gagner, les économies manquées, le préjudice dû à la stagnation de l'activité, les dommages encourus suite à l'utilisation de sites internet, à la perte de données, à l'utilisation abusive de données de connexion personnelles.

- d) Dans tous les cas où la responsabilité de ColliShop Professional serait quand même engagée, sa responsabilité maximale se limite au remboursement du prix de la partie non conforme de la prestation.

### **13. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

- a) Aucun transfert de droits intellectuels n'a lieu entre le Client et ColliShop Professional. Tous les documents, titres, logos, matériels, images, textes et sites internet (les « Créations ») que ColliShop Professional développe demeurent la propriété de cette dernière. Le Client n'est pas autorisé à reproduire des Créations, sauf accord préalable écrit de la part de ColliShop Professional.
- b) Les communications dans lesquelles le Client fait référence à ColliShop Professional doivent toujours être soumises à l'approbation de cette dernière.

### **14. VIE PRIVÉE**

- a) ColliShop Professional traite toutes les données personnelles qui lui sont éventuellement fournies conformément à la législation en vigueur, et notamment en vertu de la loi sur la protection des données à caractère personnel. Les données fournies sont exclusivement utilisées par ColliShop Professional si ceci s'avère nécessaire pour la conclusion et la réalisation du contrat (y compris les autres dispositions, dont les présentes conditions générales), ainsi que pour l'activité de ColliShop Professional. Les données ne sont fournies à des tiers que si ceci est nécessaire aux fins précitées. Par la transmission de données à caractère personnel à ColliShop Professional, le Client déclare disposer de toutes les autorisations nécessaires à cet effet.

### **15. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

- a) Si une quelconque disposition des présentes conditions est déclarée invalide, illégale ou nulle, ceci n'affectera en aucun cas la validité, la légalité et l'applicabilité des autres dispositions.
- b) L'abstention à tout moment dans le chef de ColliShop Professional de faire valoir un des droits visés aux présentes conditions générales, ou d'exercer un droit quelconque en découlant, ne sera jamais interprétée comme une renonciation à cette disposition et ne portera jamais atteinte à la validité de ces droits.
- c) Le Client accepte que les communications électroniques et sauvegardes puissent servir de preuves.
- d) Si, en cas de litige entre le Client et ColliShop Professional, un règlement amiable est exclu, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents. Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge, à l'exclusion des règles de droit international privé et de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationaux de marchandises.